

Le Petit Lutin

BULLETIN MUNICIPAL DE SOULITRÉ



Galette des Rois

Le Maire et la municipalité invitent tous les habitants de la commune à la cérémonie des vœux. Venez nombreux nous rejoindre pour partager la galette le samedi 3 janvier 2009 à 16 h à la salle des fêtes.



Carrefour de la Roche

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques au carrefour de La Roche devraient débuter début 2009. Ils seront suivis des travaux de réaménagement et de sécurisation. Dans cette optique, le tracé du futur carrefour sera prochainement matérialisé au sol par des lignes peintes. Une réunion de présentation aura lieu courant décembre avec les riverains.



Eglise

Compte tenu de l'avis formulé par les représentants des sociétés de contrôle il ressort qu'au regard de la législation sur la sécurité et des difficultés de réalisation des travaux de diagnostic solidité, la mezzanine est inadaptée pour recevoir du public. Son accès sera fermé par une porte.



Rentrée Scolaire

Deux nouvelles enseignantes sont arrivées à Soultré. Il s'agit de Laure Després en charge de la Petite section et directrice de l'école de Soultré (à droite sur la photo) et de Bérangère Gandon (à gauche) en charge de la Moyenne section. La répartition des effectifs pour le SIVOS de Soultré-Nuillé-Ardenay est la suivante:



Soultré :

Laure Després 24 élèves Petite et Moyenne sections
Bérangère Gandon 23 élèves Moyenne et Grande sections

Nuillé-le-Jalais :

Barbara Paris 22 élèves Grande section et CE2
Christine Vincent 19 élèves CP
Florence Vaussourd 22 élèves CE1

Ardenay-sur-Merize :

Julie Lecossier 24 élèves CE2 - CM1
Jean-Christian Riou 26 élèves CM1-CM2



Pendant les vacances scolaires des travaux ont eu lieu dans la cour des jeux de l'école bleue (côté mairie). Un sol amortissant a été installé autour de chaque jeu pour garantir la protection des enfants en cas de chute et du nouveau sable a été étalé sur toute la surface de cette cour.

Concours de Dessin

A la suite de l'appel lancé dans le précédent numéro du Petit Lutin quant au logo de cette publication, le jury a choisi celui d'Alizée figurant ci-contre et en tête de ce numéro.



Dates à Retenir

20 décembre 2008 :

Marché de Noël (Amicale du SIVOS) à partir de 14h suivi de l'arrivée du Père Noël (Comité des Fêtes).

3 janvier 2009 :

Galette des Rois.

31 janvier 2009 :

Soirée (Amicale du SIVOS).

7 mars 2009 :

Soirée brésilienne (Amicale du SIVOS).



Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le Conseil municipal après en avoir délibéré a décidé de prescrire la révision n°1 du PLU conformément aux dispositions de l'article L 123-13 du Code de l'Urbanisme. Le cabinet ARCHITOUR a été choisi pour mener à bien cette révision qui sera soumise à une enquête publique. En outre vous pourrez venir consulter en mairie les documents préparatoires de cette révision.

Des modifications sont apparues nécessaires compte tenu des anomalies, incohérences et erreurs relevées au fur et à mesure du temps et notamment de l'instruction des demandes de permis de construire. Ces défauts consistent souvent en des erreurs de délimitation de zones ou bien des choix erronés de classement de petites parties du territoire communal.

Lorsque le classement parcellaire devra être changé (par exemple le passage d'un classement d'une parcelle de la zone naturelle N en zone d'activité UA), cela impliquera pour la collectivité de démontrer que ce changement relève de l'intérêt général ou qu'il consiste à réparer une erreur commise lors de l'élaboration du PLU.



Brèves Communales

Inscriptions sur les listes électorales :

Les personnes qui ne sont pas déjà inscrites sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie avant le 31 décembre 2008.

Informations par internet :

Pour que nous puissions vous informer en direct de l'actualité de la commune (alerte météo, changement d'horaires de la mairie, de la collecte des ordures ménagères, réunion de conseil...), vous pouvez nous communiquer votre adresse électronique à mairie-de-soulitre@orange.fr.

Covoiturage :

Nous mettons en place un service de covoiturage pour les habitants de la commune dans le cadre des loisirs : il suffit d'indiquer en mairie si vous proposez des places disponibles, ou si vous êtes demandeurs ainsi que vos horaires et destination, et nous mettrons en relation les personnes concernées. Ce système permettrait de créer des liens entre les habitants qui se déplacent vers les mêmes pôles d'activités, et de faire des économies de carburant. Pour vos déplacements professionnels, le Conseil général a créé un site internet : <http://www.covoiturage.sarthe.com>.

Station d'Épuration

La station construite en 1982 de type « lagune » comprend deux bassins de décantation. Les eaux du tout à l'égout pénètrent tour à tour dans chacun des bassins, y séjournent un certain temps, de telle façon que les matières en suspension se déposent au fond. Sous l'action notamment du soleil et des bactéries, l'eau est épurée et ensuite rejetée au ruisseau. Des analyses régulières en contrôlent la qualité. Pour la deuxième fois depuis sa création, il a été nécessaire d'enlever les boues qui se sont accumulées au fil des ans. Le volume estimé des boues était de 640 m³. Lors du curage, 10 à 20% d'eau ont été pompés avec les boues. Ainsi le volume à épandre était d'environ 770 m³. Une analyse approfondie sur la qualité des boues a permis de déterminer qu'elles étaient conformes à un usage agricole, et pouvaient enrichir des terres destinées aux cultures.



Le cabinet spécialisé Veillaux de Saint Avertin(37) a réalisé une étude pour définir les modalités techniques et réglementaires de la valorisation de ces boues et les zones potentielles d'épandage. M. Dauriennes, agriculteur à la Roche Simon, a accepté de recevoir les boues sur ses terres. Ce dossier a été validé par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Sarthe. Le chantier, commencé le 18 septembre, a été confié à l'entreprise Manceau Environnement qui a assuré le transport et l'épandage des boues. Un suivi agronomique, à la charge de la commune, sera réalisé par un organisme spécialisé, afin de préciser le niveau d'enrichissement des sols en matières organiques et en éléments minéraux sous l'effet de l'épandage.



Les Petits Pieds

Chaque jeudi de 9h15 à 11h15 (hors vacances scolaires), l'association « Les petits pieds » réunit des assistantes maternelles, les enfants qui leur sont confiés et des parents. A chaque séance une activité bricolage est proposée aux enfants, suivie parfois d'un petit goûter. Des rondes ou des petits trains musicaux leur permettent ensuite de développer leur motricité, avant de terminer par des comptines et des jeux de doigts pour la plus grande joie des bouts de choux.

Des sorties à la piscine (le lundi) et à la bibliothèque (le vendredi) sont aussi proposées. D'autres événements ponctuels sont organisés au cours de l'année : spectacles adaptés aux tout petits, sortie à Pescheray,...Parents, assistantes maternelles, n'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : Delphine Lair 02.43.82.55.05

Blog : <http://lespetitspieds.diblogotus.com>